

---

## **Comptes communaux : un résultat positif en 2022**

---

**La Ville de Morges enregistre un résultat positif de CHF 3.2 millions à l'heure de boucler ses comptes 2022. Ce bon résultat s'explique par une redistribution plus favorable qu'attendu des charges péréquatives, par des rentrées fiscales des personnes morales non prévisibles et par la maîtrise des charges de fonctionnement. Les investissements se montent à CHF 24.1 millions.**

Les résultats financiers de la Ville de Morges indiquent un excédent de revenus de CHF 3.2 millions pour l'année 2022, un résultat réjouissant au regard du budget, qui prévoyait un déficit de CHF 9.8 millions. Cette amélioration est due à plusieurs facteurs, mais surtout au décompte final de la péréquation 2021. Celui-ci a amélioré le résultat de CHF 5.9 millions, grâce à un rééquilibrage Canton-communes plus rapide qu'anticipé, à des revenus d'impôts des autres communes vaudoises plus élevés et à une participation à la cohésion sociale plus faible.

En outre, les revenus d'impôts communaux ont été plus élevés que prévu de CHF 3.7 millions à Morges, principalement en raison des impôts des personnes morales. Enfin, la Ville de Morges est parvenue à contenir ses charges en 2022, ce qui a également contribué à l'amélioration du résultat financier.

### **Site de Beausobre en tête des investissements**

Les investissements se sont élevés à CHF 24.1 millions, un niveau historiquement élevé. Les principaux projets financés sont le développement du site de Beausobre pour CHF 11 millions, le début de la rénovation de l'École de Chanel pour CHF 3.7 millions et les aménagements des espaces publics de Morges Gare-Sud pour CHF 2.8 millions. La marge d'autofinancement s'élève à CHF 16.0 millions. Le degré d'autofinancement atteint donc 66 % en 2022, contre 25 % l'année précédente.

La Ville de Morges a également augmenté ses capacités d'accueil d'enfants. En 2022, elle a créé 24 places pour l'accueil parascolaire et 20 places pour les restaurants scolaires afin de répondre à la demande.

Les emprunts auprès des instituts financiers ont augmenté légèrement, passant de CHF 74.3 millions à CHF 75.0 millions, pour un intérêt moyen de 0.5 % en 2022.

La Municipalité

Morges, le 5 avril 2023

---

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC**

---

M. David Guarna, municipal Finances, économie, informatique et population – tél. +41 78 623 56 05

Mme Mélanie Wyss, syndique – tél. +41 78 881 48 70

M. Cyril Horisberger, chef Service des finances – tél. +41 21 804 96 22

---